

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 14 décembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017

2017 DAE 251 Subvention (8.300 euros) à l'association des commerçants et artisans de la rue de la Jonquière et des rues adjacentes pour des animations de quartier au titre de l'année 2017 (17e).

Mme Olivia POLSKI, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13 et les suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2017, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'Association des Commerçants et Artisans de la rue de la Jonquière et des rues Adjacentes pour des animations de quartier 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 27 novembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Olivia POLSKI, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : une subvention de 8.300 euros est attribuée à l'Association des Commerçants et Artisans de la rue de la Jonquière et des rues Adjacentes - domiciliée 28-30, rue de Torcy à Paris 18e (12945 - 2017_02151) - pour la mise en œuvre d'animations de quartier au titre de l'année 2017. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 9.985 euros.

Article 2 : la dépense correspondante, d'un montant de 8.300 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2017 de la Ville de Paris, chapitre 65, rubrique 94, nature 6574, ligne VF55004 et suivant, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO